



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Liliane CHARITE, Mickaël ULAS

Absent excusé : Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN,

Secrétaire de séance : Mickaël ULAS

Approbation du compte-rendu du 12 avril 2019

1/ FORET

- Le conseil municipal approuve la mise en ilots de sénescence des parcelles de bois 37 – 38 – 40 "Sous la Ravière". Les gros bois sont en cours de recensement par Natura 2000 (Emmanuel CRETIN). Au terme de cette opération, il reviendra devant le conseil avec propositions et pour décision définitive.
Bilan recettes bois : 24 911 € - Dépenses : 7 229.75 €
- L'ONF présente le devis d'assistance technique à donneur d'ordre (4% pour 400 m3) pour exploitation bois d'œuvre feuillus et exploitation bois d'industrie, énergie feuillus (le tout parcelle 5 à Courchant) pour un total de 2 640 € TTC. Le conseil autorise le Maire à signer.
- Pour la saison prochaine (automne 2019) les petits bois griffés des parcelles 10 – 11 – 12 – 15 – 16 etc... seront donnés aux affouagistes en priorité.

2/ SATE

Le conseil municipal approuve l'aide du département du Doubs pour le Service Départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau (SATE). Ce service se monte à 0.30 €/habitant pour l'assainissement collectif et à 0.15 €/habitant pour la ressource en eau.

La convention avec le département sera signée par le Maire.

3/ TOUR DE FRANCE

Se conformer à l'arrêté conjoint commune de Saules / Département du Doubs. La RD 492 (Route d'Etalans / Grande Rue sera privatisée de 8H30 jusqu'à fin de la course. Tous les chemins qui débouchent de la commune sur la RD 492 seront fermés par des barrières. Les habitants sont priés de prendre toutes dispositions. Les barrières seront préparées la veille par le conseil municipal et pré-positionnées.

4/ AGRIRUN LE 14 JUILLET

Gestion par l'amicale des pompiers de Lavans-Vuillafans jusqu'à 20H00. Participation de l'AVS et bénévoles pour restauration - buvette, suivie d'un concert – bal populaire – feu d'artifice.

5/ VOIRIE

Rebouchage des trous des chemins communaux Ravière – Chemin des Vignes par entreprise VERMOT de Gilley pour 541.20 €.

6/ URBANISME

- Déclaration préalable EARL JACOULOT pour une citerne – accordée
- Permis de construire au bénéfice SCI SYLCAR (M. et Mme TISSERAND) à la Croix pour une maison double. Le dossier est à l'instruction au service urbanisme.
- Location du logement du presbytère libre à compter du 01/07 au couple SILAIRE – HAOND.

7/ BILAN ENERGETIQUE DE L'ECOLE DE DURNES

Une étude sera proposée au Syndicat de la Barèche pour améliorer le fonctionnement thermique du bâtiment (chauffage + besoins électriques divers).

8/ PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Il convient d'autoriser le Département à inscrire les voies communales et chemins ruraux au PDIPR ; une convention sera signée par le Maire au nom de la commune avec le Département.

9/ TERRAIN DE BOULES

Remerciements aux bénévoles qui ont aménagé le terrain de boules communal et à Jacques HUGUENOTTE pour l'entretien de la croix des Vignes et confection d'un panneau à la fontaine pour AGRIRUN et Tour de France. L'économie réalisée : 970 €.

Séance levée à 21H45

Prochaine séance le vendredi 27 septembre 2019